



DESTINATAIRES : À tous les employés, médecins et gestionnaires du CISSS de Chaudière-Appalaches

DATE : Le 27 janvier 2022

OBJET : Poursuite du plan de délestage des activités hospitalières jusqu'au 7 février 2022

Le plan de délestage des activités hospitalières est prolongé de nouveau, cette fois-ci, **jusqu'au 7 février 2022**. Une décision a été prise à cet effet en comité stratégique des mesures d'urgence (CSMU) ce mercredi 26 janvier 2022.

Cette décision a été prise pour plusieurs motifs :

- Bon nombre d'hospitalisations reliées à la COVID toujours constatées quotidiennement présentant un portrait global encore élevé à près de cent hospitalisations, avec une légère baisse constatée d'environ 10 % par rapport à la semaine précédente;
- Absences de travailleurs de la santé en centre hospitalier reliées à la COVID encore importantes mais qui ont connu une légère baisse d'approximativement 15 % au cours de la dernière semaine;
- Présence d'éclosions dans encore 200 milieux de vie (CHSLD, RPA, RI-RTF) hébergeant des clientèles vulnérables qui sont actuellement en éclosion ou en surveillance et dont leurs usagers sont susceptibles de devoir être hospitalisés en raison de la COVID;
- Impact incertain pour le moment lié à la reprise des classes dans les écoles de la région qui pourraient amener, au cours de la semaine prochaine et de la suivante, des parents travaillant dans nos hôpitaux, à devoir s'absenter notamment pour prendre soin de leurs enfants qui auraient contracté la COVID en milieu scolaire.

L'objectif de cette mesure demeure toujours de pouvoir rendre disponible le plus possible du personnel infirmier et du personnel de soins pour nos secteurs critiques.

Il a donc été demandé à tous les gestionnaires concernés de se mettre en action, et ce, depuis ce mercredi 26 janvier 2022. Les équipes de ressources humaines elles, sont à ajuster en conséquence, la planification des horaires du personnel concerné pour la semaine du 31 janvier 2022.

Par ailleurs, considérant une légère embellie, nous sommes en analyse dans le secteur du bloc opératoire (secteur prioritaire ciblé pour la reprise d'activité), pour le site de l'Hôtel-Dieu de Lévis et de Montmagny afin d'évaluer la possibilité d'ouvrir une salle d'opération si possible la semaine prochaine. Des chirurgies d'un jour ne nécessitant pas d'hospitalisations y seraient alors réalisées. Cela nous permettrait donc, en demeurant au niveau de délestage des activités hospitalières de niveau 3, de redonner un peu d'accès à notre population. En ce qui concerne les deux hôpitaux de l'axe Sud à Saint-Georges et Thetford, le portrait des ressources humaines notamment ne permet pas tout de suite, de rouvrir des salles en chirurgies. Nous surveillons cependant la situation de près pour ce faire et dès que ce sera possible, il va sans dire que nous le considérerons.

Pour plus de détails, vous pouvez vous adresser à vos gestionnaires. En vous remerciant à l'avance de votre engagement dans la présente situation.

Le président-directeur général par intérim,

Patrick Simard

Contenu et diffusion approuvés par : M. Patrick Simard, président-directeur général par intérim